

Val Somme

de

Mon
mag

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COM DE COM

Avril 2023

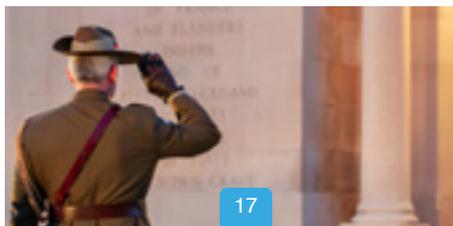
63

Urbanisme : Tout savoir sur vos démarches



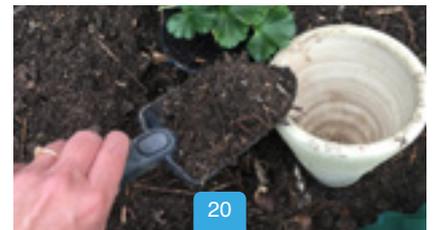
06

Travaux
Voirie en 2023



17

Tourisme
Anzac Day



20

Environnement
Le retour du jardinage

Édito

Comment choisir et décider en toute connaissance ?

Au sein de la Communauté de Communes du Val de Somme, les grands projets sont toujours précédés d'études qui permettent d'envisager différents scénarii, de connaître les incidences financières, d'instaurer un débat en commission, puis en Bureau et enfin en Conseil Communautaire. Ce processus de décision, offre la possibilité à chaque élu de s'informer et de s'exprimer sur les propositions, qui sont ensuite votées.

Au terme de ces études, certains projets sont abandonnés, souvent parce que l'absence de viabilité financière a été mise en avant. C'est notamment le cas pour le projet d'auberge à Sailly-Laurette qui exigeait un engagement budgétaire trop important ou bien encore pour le projet de Centre d'interprétation de l'Homme dans la Guerre à Ribemont-sur-Ancre qui n'a pas reçu le soutien financier de la part des collectivités partenaires.

Les études permettent également de mettre en avant des problématiques techniques, comme par exemple les études de sol. Celles menées sur le terrain imposé par l'Etat pour la construction de la future gendarmerie à Corbie ont mis en évidence un site sujet à des inondations et une obligation de construire sur pieux pour trouver un sol stable à plus de 10 mètres de profondeur. Sur la base des conclusions de cette étude, la majorité des élus a décidé de laisser la responsabilité de la construction à un office public de logement ou une société de gestion immobilière privée.

Enfin, les études mettent en avant des statistiques et des pratiques afin d'ajuster l'offre de service. A ce titre, la construction d'un office de tourisme intercommunal entre Corbie et Fouilloy, en lieu et place de l'ancienne maison éclusière, permettra d'être au croisement des deux véloroutes, de répondre aux nouvelles demandes des touristes et d'offrir au personnel de bonnes conditions de travail.

Ces quelques exemples illustrent l'importance des études dans le débat démocratique et les choix qui en découlent, avec toujours le même objectif : offrir un cadre de vie et des services de qualité aux habitants du Val de Somme.



Alain BABAUT

Président de la Communauté de Communes du Val de Somme

Au fil des pages

03 ACTUALITÉS

- L'actu du Val de Somme

06 TRAVAUX

- Programme de voirie 2023
- Mettre en valeur l'Ancre



08 CCVS

- La Communauté de Communes à votre service

10 FINANCES

- Le budget 2023 de la Communauté de Communes du Val de Somme
- Comprendre le budget

14 TOURISME

- Le passage aux loups à Pont-Noyelle
- Un logement 5 étoiles sur notre territoire !



- La saison de l'office de tourisme est lancée

- Le programme de l'Anzac Day 2023

18 ENVIRONNEMENT

- Le Val d'occas
- La fiscalité des déchets sous surveillance
- Le jardinage et les barbecues sont de retour !

22 DOSSIER URBANISME



- Tout savoir sur les actes d'urbanisme

26 ANIMATIONS

Directeurs de publication : Alain Babaut et Denis Demarcy | **Rédacteur en chef :** Frédéric Pelletier
Comité de rédaction : Nathalie Blot, Denis Demarcy, Mélanie Thomas, Marie Biscarrat, Camille Loizemant,

Crédits photos : CCVS, Denis Demarcy
Conception / Réalisation : Agence Resec

ISSN 2780-9153 - Dépôt légal 03/2023 | Communauté de Communes du Val de Somme
31 ter rue Gambetta - BP 70063 - 80800 CORBIE

Morcourt – Chipilly

Insolite : Un hélicoptère

Pendant 4 jours un hélicoptère a survolé le marais de Chipilly-Morcourt. L'objectif était d'évacuer les 500 arbres préalablement coupés dans le marais. C'est une opération lancée par le Conservatoire d'espaces naturels Hauts-de-France dans le but de restaurer ces espaces. Le choix des arbres à couper s'est fait suite à un diagnostic identifiant les arbres morts du marais.

L'accès à ce marais avec des engins motorisés pour évacuer les arbres étant impossible, la solution de l'hélicoptère s'est alors présentée au CEN.

Les arbres évacués seront valorisés en bois de chauffage.



Villers-Bretonneux

Forum de l'emploi et de la formation

Le Forum de l'emploi et de la formation s'est déroulé jeudi 23 mars à Villers-Bretonneux.

Au total 72 participants (entreprises, centre de formations...) ont accueilli 300 visiteurs.



Daours

Travaux d'assainissement RD115

Des travaux de réfection du réseau d'eaux usées des RD115 et RD1 à Daours ont eu lieu de février à avril.



Lahoussoye

Les élèves découvrent le jardinage

La classe de Grande Section et de Cours préparatoire, participe au projet « Le jardin des cinq sens » organisé par l'OCCE, Office Central de la Coopération à l'Ecole.

« Nous devons à chaque période de l'année relever un défi et réaliser une

action autour du jardinage en lien avec les 5 sens. » explique l'enseignante.

Pour cette période une initiation au semis et un atelier au Gamm Vert, l'occasion d'échanger avec les professionnels et de découvrir les plantes aromatiques et les animaux utiles au jardin.



Corbie

La Guerre des Lulus : Régis Hautière et Léonard Fauquet présents aux Docks

La présence au Théâtre des Docks de Régis Hautière, scénariste de la BD « La Guerre des Lulus » et de Léonard Fauquet, qui fait ses études à Corbie et qui joue le rôle de Ludwig dans le film tiré de la BD, a contribué le 22 février à attirer un grand nombre de spectateurs, venus en famille pour découvrir le film de Yann Samuël. La séance proposée par l'association CinéDocks a affiché complet.



Hauts-de-France Propres : 1860 kg de déchets déposés en déchetterie (hors matières recyclables)

Le 17, 18 et 19 mars s'est déroulé Hauts-de-France Propres organisé par les fédérations de pêche et de chasse de la Somme.

Au total 1 000 participants dont 700 élèves ont nettoyé le territoire.

Bravo à tous !



Travaux de l'enclos Les travaux de l'extension du centre administratif démarreront en avril.

Durant toute la durée des travaux les établissements restent ouverts : Centre administratif, Centre aquatique Calypso, médiathèque *La Caroline*, le gymnase, la piste d'athlétisme et le stand de tir à l'arc. Pour vous garer, privilégiez les places de parking rue Gambetta à l'extérieur de l'enclos, la rue de la prison et le parking du 11 novembre.



Trophées d'honneur

Lors de la cérémonie des vœux de la Communauté de Communes, 2 trophées d'honneur ont été remis à Dominique Ouardjani (ex chef du centre de secours de Fouilloy) et à Eric Basset (directeur de l'école de musique de Corbie).



M. Babaut, M. Basset et M. Ourdjani



Un nouveau club d'entreprises

Un nouveau club d'entreprises du réseau "Réussir" vient de voir le jour sur le secteur d'Albert - Corbie.

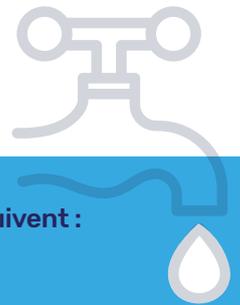
La réunion de lancement a eu lieu en janvier dans les locaux de la Communauté de Communes.

Ce club a pour but de développer le réseau des chefs d'entreprises qui y participent, en nouant des liens, en se faisant connaître et en permettant de s'informer.

TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX EAU POTABLE

Afin d'améliorer la continuité de service et de protéger la ressource en eau, la Communauté de Communes du Val de Somme a engagé des travaux de renouvellement des réseaux les plus dégradés.

Depuis 2021 les communes de Morcourt, de Lamotte - Brebière, Pont-Noyelle et Aubigny ont bénéficié de ces travaux.



En 2023, les travaux se poursuivent :

Cerisy : Février 2023

Vecquemont : Mars 2023

Chipilly : Début des travaux au 2ème semestre 2023 pour 6 semaines

Sauvons les vipères péliade !

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France (CEN) développe un réseau de sites naturels préservés favorables à l'espèce sur le territoire. 7 communes sont concernées : Le Hamel, Vaux-sur-Somme, Sailly-le-Sec, Sailly-Laurette, Cerisy, Chipilly, Morcourt.

Un projet pédagogique est en cours avec les élèves de de CM1/CM2 du regroupement scolaire de Cerisy, Morcourt, Sailly-Laurette et Sailly-le-Sec (école de Cerisy).

Retrouvez une exposition photo de mai à août à Sailly-le-Sec, Le Hamel et Cerisy.

> Vous pouvez contribuer à l'enquête participative : « Vipère péliade, en avez-vous déjà vu? »



Quels travaux de voirie en 2023 ?

+ de 900 000€ investis en 2023

Un programme de travaux de voirie a été voté pour les années 2021-2024. Chaque année la répartition du budget annuel est votée en commission travaux.



Les communes concernées :

- Aubigny**, Rue Emile Bazin - 19 415€
- Baizieux**, Rue de la Paille - 9 076.43€
- Cachy**, Rue Rawlinson - 21 199.53€
- Cerisy**, Rue du Marais - 44 757.60€
- Chipilly**, Rue de l'Abreuvoir - 7 346.68€
- Corbie**,
 • Bd Camille Rolland et Ed. Hautecoeur - 185 305.73€
 • Rue Gabriel Péri - 115 213.45€
- Fouilloy**, Route de Boves - 11 110.44€
- Gentelles**, Rue Jules Barni - 13 415.60€
- Hamelet**, Rue Suzanne Potez - 4 009.50€
- Hénencourt**, Rue du Four - 5 126.28€
- Lahoussoye**, Route Nationale - 82 102.30€
- Lamotte-Brebière**, Rue du 11 Novembre - 14 496.35€

Lamotte-Warfusée,

- Rue de Montreuil, 34 040.88€
- Route Lamotte-Warfusée - Cerisy - 122 698.95€

Le Hamel,

- Rue du Marais - 3 710.30€
- Tour de Ville - 27 324€

Marcelcave, Rue d'Ignaucourt - 31 802.10€

Morcourt, Route Morcourt - Harbonnières - 76 766.25€

Méricourt-l'Abbé, Place du 8mai - 43 495.93€

Pont-Noyelle, Rue Léonce Houbron - 109 005.60€

Sully-Laurette, Rue de la Renardière - 14 020.02€

Sully-le-Sec, Rue Verte - 4 326.00€

Vaire-sous-Corbie, Rue de Bouzencourt - 7 560.30€

Villers-Bretonneux, Résidence du Bois Saint-Martin, 86 769.65€

Warloy-Baillon, Abords Pharmacie et Maison de la Santé 139 216.55€

Mettre en valeur l'Ancre

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations), le transfert domanial de 930 mètres de la partie aval de l'Ancre, est en cours.

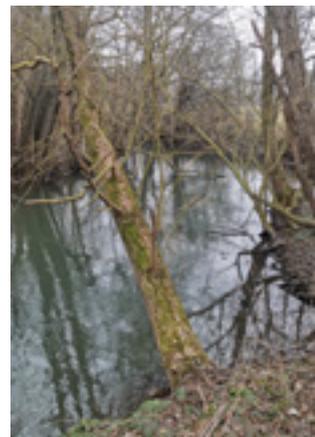
La rivière Ancre, affluent de la Somme, dont la source est située à Miramont, conflue à Aubigny.

Ce tronçon allant de la chute d'eau de l'ancienne usine des Hauts fourneaux de La Chiers à la confluence avec le canal de Somme ne répond plus aux intérêts du domaine public fluvial. Par conséquent, l'Etat a souhaité procéder au transfert domanial.

La Communauté de Communes du Val de Somme l'a accepté moyennant une compensation pour les travaux de restauration du tronçon et de ses abords qui vont être réalisés en 2023 et 2024.



Ces aménagements permettront de rendre les berges accessibles au public, avec l'implantation d'une signalétique pédagogique.



Ces travaux ont pour objectif de renforcer les berges et retirer les embâcles (tronc ou branche d'arbres tombés) gênant la fluidité du cours d'eau.

La Communauté de Communes à votre service !



ASSAINISSEMENT



Ce service se charge du traitement des eaux usées, il peut vous renseigner pour toute question relative à l'assainissement, collectif ou non collectif.

Bon à savoir : La Communauté de Communes peut vous aider à mettre votre installation d'assainissement non collectif aux normes.

ENVIRONNEMENT



Le service environnement assure la gestion des déchets sur le territoire

COLLECTE DES DÉCHETS

Collecte en porte à porte
Points d'apports volontaires

DÉCHETTERIES

Corbie

Rue Léon Curie - 80800 CORBIE

Villers-Bretonneux

Chaussée du Val de Somme
80800 Villers-Bretonneux

VENTE DE COMPOSTEUR

Composteur de 450L à **25€**

☎ 03 22 96 35 93
environnement@valdesomme.com

CENTRE AQUATIQUE CALYPSO



Le centre aquatique Calypso est intercommunal. La Communauté de Communes a confié la gestion à une entreprise spécialisée.

Rue Gambetta
80800 CORBIE
03 22 96 43 80

Informations et horaires :
piscine-calypso.horanet.com

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Une pépinière et un hôtel d'entreprises sont proposés pour les entreprises souhaitant s'implanter sur le territoire et être accompagnés. Pour répondre à la demande des PME pour des parcelles de petite surface, la Communauté de Communes du Val de Somme a aménagé un premier lotissement d'activités. Le village et la pépinière d'entreprises y sont également implantés. Un second lotissement est à l'étude afin de poursuivre l'accueil d'entreprises artisanales, commerciales et de service.

☎ Village d'entreprises :
Chaussée du Val de Somme
2, rue du Vallard - 80800 Villers-Bretonneux



EAUX

La Communauté de Communes a dans ses compétences la gestion des eaux pluviales, de l'eau potable et la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Elle intervient pour la prévention d'inondation et l'aménagement et la conservation des milieux aquatiques, l'amélioration de la qualité et l'accessibilité pour tous à l'eau potable.



OFFICE DE TOURISME

L'office de tourisme du Val de Somme assure l'animation et la promotion du territoire, le développement touristique et la gestion du quai fluvial de Corbie.

Découvrez toute la programmation touristique sur :

www.valdesomme-tourisme.com

📍 28/30 place de la République
80800 Corbie
03 22 96 95 76

officedetourisme@valdesomme.com



GYMNASES ET STADES

Les gymnases et stades de Corbie et Villers-Bretonneux appartiennent à la Communauté de Communes qui les entretient et les met à disposition des collèges et associations locales.



URBANISME

📍 **Instruction droit des sols :** étudie la faisabilité de vos projets et peut également vous conseiller en amont de votre projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation.

📍 **Aménagement du territoire :** mise en place et animation du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), mise en oeuvre et animation de la politique locale de l'habitat



RÉSEAU LECTURE PUBLIQUE

Le réseau de lecture propose une programmation culturelle sur l'ensemble du territoire et au sein de ses deux médiathèques.

📍 **MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE LA CAROLINE**

31 bis rue Gambetta 80800 Corbie
03 22 96 35 86

📍 **MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE LA FILATURE**

2 rue de la filature
80800 Ribemont-sur-Ancre
03 22 22 46 00

mediatheque@valdesomme.com

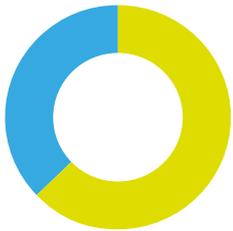
www.lecturepublique.valdesomme.com



VOIRIE

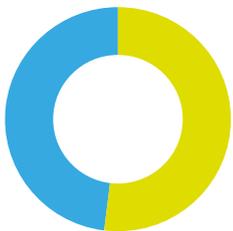
La Communauté de Communes assure, en agglomération, l'entretien, l'aménagement de la voirie communale (travaux de chaussée, de trottoirs, de bordurage, parkings et ouvrages d'art) à l'exception des voies départementales, nationales et chemins ruraux. Hors agglomération, la Communauté de Communes effectue le fauchage, les enduits, la signalisation et le déneigement des voies secondaires permettant le maintien de la circulation entre les communes.

Le budget 2023 de la Communauté de Communes du Val de Somme



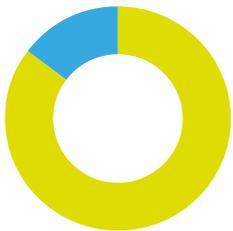
BUDGET PRINCIPAL

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	12 958 000 €	12 958 000 €
Investissement	7 593 000 €	7 593 000 €
Total	20 551 000 €	20 551 000 €



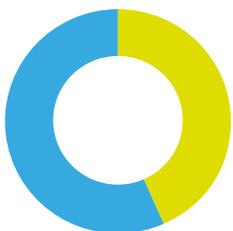
BUDGET ANNEXE ÉCONOMIQUE

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 990 000 €	2 990 000 €
Investissement	2 740 000 €	2 740 000 €
Total	5 730 000 €	5 730 000 €



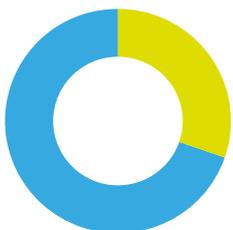
BUDGET TOURISME

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	364 000 €	364 000 €
Investissement	62 000 €	62 000 €
Total	426 000 €	426 000 €



BUDGET ANNEXE GEMAPI

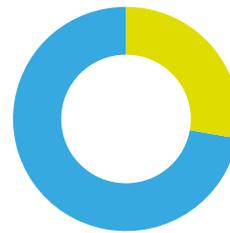
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	120 000 €	120 000 €
Investissement	156 000 €	156 000 €
Total	276 000 €	276 000 €



BUDGET EAU POTABLE

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	592 000 €	592 000 €
Investissement	1 352 000 €	1 352 000 €
Total	1 944 000 €	1 944 000 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF



	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 204 100 €	1 204 100 €
Investissement	3 119 000 €	3 119 000 €
Total	4 323 100 €	4 323 100 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	111 100 €	111 100 €
Investissement	-	-
Total	111 100 €	111 100 €



TOTAL GÉNÉRAL

Dépenses : **33 361 200 €**
Recettes : **33 361 200 €**

Comprendre le budget de la Communauté de Communes

Le budget 2023

Qu'est-ce que l'investissement et qu'est-ce que le fonctionnement ?

Il s'agit de 2 sections du budget :

→ **Investissement** : Opérations permettant la réalisation de grands projets : Etudes, constructions, achats immobiliers...

→ **Fonctionnement** : Charges courantes et obligatoires : charges du personnel, entretien des bâtiments, eau, électricité...

Qu'elles sont les recettes de la Communauté de Communes ?

→ **Investissement** : subventions et fonds propres

→ **Fonctionnement** : Taxes, Reversement des fiscalités et vente de terrain (pour le budget développement économique).

La vie du budget

DÉCEMBRE

Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) :

Détaille les projets à venir avec une estimation des recettes. C'est un document d'aide à la décision pour les élus.

FÉVRIER

Budget Primitif (BP)

MAI

Bilan financier de l'année N-1 :

Le bilan peut être déficitaire ou excédentaire.

JUIN

Budget Supplémentaire :

Le résultat du bilan financier est ajouté et un réajustement budgétaire est effectué.

La commission finances



Les élus de la commission

François DEBEUGNY (Cachy)
Annick BRAUD (Corbie)
Sabine CARTON (Corbie)
Stéphane CHEVIN (Le Hamel)
Bétina DEFRETIN (Sailly-Laurette)
Didier DEMAISON (Morcourt)
Denis DEMARCY (Bonnay)
Claudie DUTHOY (Cerisy)
Bertrand LELIEUR (Villers-Bretonneux)
Martine RICARD (Villers-Bretonneux)

Le mot du vice-président de la commission finances



Depuis sa création, la Communauté de communes du Val de Somme a décidé de donner la priorité aux investissements et de confier la plus grande partie du fonctionnement à des entreprises privées. Ce qui lui permet de dégager un auto-financement important pour les projets.

En parallèle la CCVS a décidé d'aider les communes dans leur investissement. À cette fin les fonds de concours ont été mis en place, 200 000 € sont inscrits chaque année pour ce dispositif. C'est ainsi qu'en 2022, 14 communes ont bénéficié de cette aide supplémentaire pour mener leurs projets d'investissements communaux. Une aide appréciée dans le contexte économique actuel.

François Debeugny

Les budgets annexes à la loupe

Quels sont les chiffres importants des prévisions budgétaires pour l'année 2023 dans les différents budgets primitifs du Val de Somme ?



Budget développement économique

Un autofinancement de **2 587 000 €** est prévu grâce notamment à la vente de terrains à JB Développement/Promologue. En investissement est inscrit un crédit de :

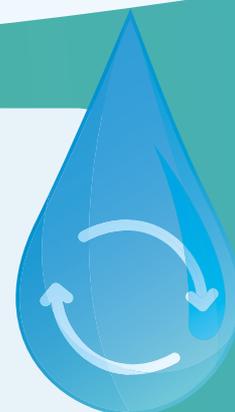
- **600 000 €** pour les réseaux et pour l'extension du raccordement électrique des bâtiments de logistriel.
- **100 000 €** pour l'aménagement de l'allée de l'industrie à Corbie.
- **1 567 000 €** en faveur du lotissement d'activités de la ZAC de Villers-Bretonneux.

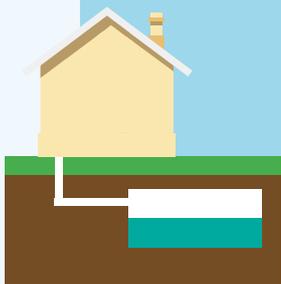
Budget assainissement collectif

En termes d'études, un **crédit de 165 000 €** est inscrit pour la poursuite du diagnostic du réseau d'assainissement de Corbie et l'accompagnement pour la création et l'extension du réseau d'assainissement de Bonnay vers la station de Corbie.

Un **crédit de 800 000 €** correspondant à la dernière tranche de la nouvelle station d'épuration de Sailly-le-Sec.

Une part importante des crédits sera consacrée aux travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées et pour la mise en place d'un nouveau poste de refoulement à Vecquemont.





Budget assainissement non collectif

L'année 2023 sera la huitième année de mise en place de l'aide financière intercommunale à la mise en conformité des assainissements non collectifs des usagers. Des aides plafonnées entre **1 000 et 2400 €** selon le délai d'exécution et la nature des travaux.

Budget tourisme

Un crédit de 52 000 € est alloué pour les animations notamment, la poursuite du spectacle « Les Fantômes du vendredi » à Corbie et de l'animation 3D avec de la reconstitution en réalité virtuelle de l'Abbaye de Corbie, les visites guidées sur tout le territoire.

Une étude va être menée pour l'implantation de l'office de tourisme en lieu et place de la maison éclusière.



Budget GEMAPI

Suite à la présentation des études portant sur la protection de la Vieille Somme et des enjeux aquatiques associés à Corisy et du marais de Pont-Noyelles, un crédit de **124 000 €** a été inscrit.

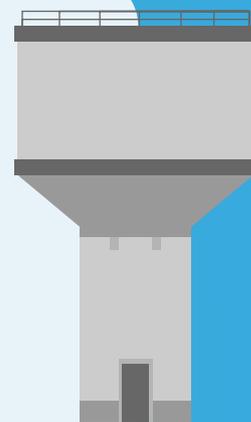
Un crédit d'investissement de 20 000 € permettra d'effectuer les premiers travaux relatifs à la restauration des milieux aquatiques. Le produit de **la taxe GEMAPI reste inchangé à 120 000 €.**



Budget eau potable

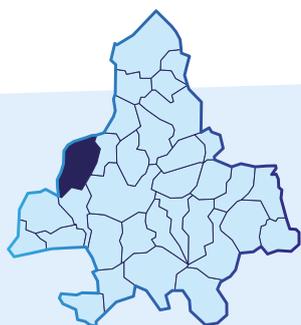
Un crédit d'études de 95 000 € est prévu sur la mise en place d'un schéma directeur d'eau potable et la sécurisation de l'aire d'alimentation du captage structurant de Corbie. En 2023, le programme pluriannuel d'investissement de réhabilitation des réseaux fuyards sera poursuivi. **Un crédit de 550 000 €** viendra couvrir les dépenses de travaux de renouvellement de canalisation des communes de Pont-Noyelle (pour une 2ème tranche), de Corisy, Méricourt l'Abbé et Vecquemont dont les rendements doivent s'améliorer.

Un crédit de 200 000 € sera dédié à des travaux sur les ouvrages d'eau potable du territoire issus du Plan Général de Sécurité Sanitaire des Equipements.



Le passage aux loups à Pont-Noyelle

Entre points de vue d'exception, monuments historiques et sites naturels tous vos sens seront mis en éveil lors de cette balade.



Pont-Noyelle

⌚ Durée : 4 heures 40

📏 Distance : 14 km

🏆 Parcours : difficile

📍 Départ : route du camping de Pont-Noyelle



1 • Du totem, dirigez-vous vers la droite et empruntez le petit chemin sur votre gauche jusqu'à la D929.

2 • Tourner à droite et longer la rue du 31/08/1944 jusqu'à l'arrêt d'autobus.

3 • Dirigez-vous sur la droite dans la rue Faidherbe, continuez tout droit. A l'intersection prendre le chemin en face et continuer tout droit jusqu'à la Colonne Faidherbe.

4 • Tourner à droite poursuivre votre balade par le petit chemin et la plaine environnante. Tourner à droite, puis encore à droite. Observez Corbie sur votre gauche dont l'Abbatiale se détache dans le ciel.

5 • Aller tout droit. Traverser avec prudence la D30. Commencer à descendre vers Daours. Arriver au réservoir. Suivre la route puis emprunter le chemin en épingle sur votre gauche.

6 • Longer la falaise sur votre gauche et les marais des Haillettes et de Daours sur votre droite. Le paysage se fait très arboré avant de laisser place à des pâturages sur la droite. La falaise de Daours est un coteau calcaire, un larris en picard. Différentes orchidées ainsi que de nombreux insectes s'y plaisent à loisir.

7 • Continuer votre chemin. Longer les Grands Prés puis la Calaine sur la gauche et les pâtures à droite. Poursuivre votre balade.

8 • Déboucher près de l'ancienne briqueterie qui se trouve à gauche. Prendre à droite. Franchir la passerelle sur la Somme. Admirez le fleuve qui se fait un peu tourbillonnant.

9 • Pénétrer dans Daours par la rue de la Vieille Somme. Tourner à droite dans la rue Principale, la parcourir jusqu'au carrefour et suivre la direction Pont-Noyelle vers la droite. Prendre à gauche la rue des Prés.

10 • Enfoncez-vous dans la vallée de l'Hallue. Vous pénétrez dans une zone de marais, merci de ne pas vous éloigner du chemin. Admirez entre les arbres le village de Bussy-lès-Daours et son église.

11 • Poursuivre par les marais de Querrieu, jusqu'à votre point de départ.





Un logement 5 étoiles sur notre territoire !

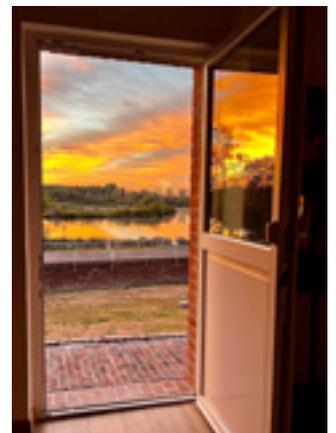
A la rencontre de Sandra et Pascal, les gérants et propriétaire de deux établissements, le gîte et le cottage les étangs de la Barette, véritable havre de paix niché au bas de la falaise Sainte-Colette, à Corbie.



La qualité de l'aménagement de cette bâtisse de 1869 et sa vue imprenable sur les étangs lui ont valu d'être classé 5 étoiles, le seul hébergement touristique avec cette distinction dans le Val de Somme. Tout a été pensé pour se sentir bien dès que l'on passe le seuil de la porte : les espaces de vie sont spacieux et lumineux, décorés avec goût dans un style à la fois vintage, cosy et élégant. Pendant la rénovation, Sandra et Pascal n'avaient pas prévu d'obtenir 5 étoiles, mais l'aménagement du cottage, fait avec passion et amour « *comme si c'était chez nous* » dit Pascal, leur a permis d'obtenir 5 étoiles !



Les chèvres naines passent saluer les vacanciers,



Pour réserver scannez le QR code
ou rdv sur abritel.fr
Tarif : Environ 85€/nuit



La saison de l'office de tourisme est lancée !

Profitez de l'arrivée du printemps pour (re)découvrir le Val de Somme.

Informations
et inscription
à l'office
de tourisme :
03 22 96 95 76



Descente de l'Hallue en canoë de Pont-Noyelle à Daours

6 mai à 14h

Durée de l'animation : 2h30

20€ (tarif plein) / 15€ (tarif réduit)

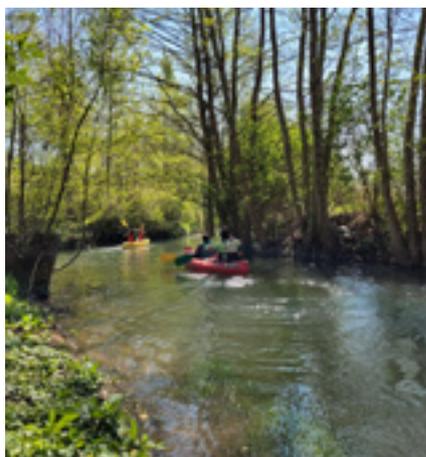
Réservation obligatoire

Sortie nature à Daours : La vache et le gestionnaire !

Pour la première fois, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France vous propose d'ouvrir les portes du marais de Daours en précieuse compagnie de l'éleveur bovin, partenaire du Conservatoire. Venez écouter son histoire !

25 avril à 14h30

Animation gratuite



Les Sir John Monash Pipers

28, 29 et 30 avril 2023
à 17h30

au Mémorial National
Australien

Animation gratuite



Descente de la Somme naturelle en canoë, de Chipilly à Sailly-Laurette

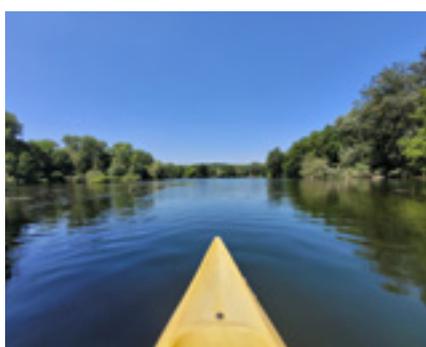
13 mai à 14h

Durée de l'animation : 2h30

20€ (tarif plein) /

15€ (tarif réduit)

Réservation obligatoire

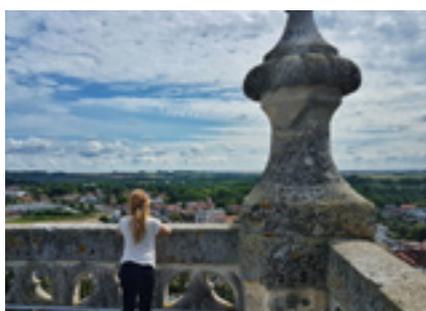


Ascension de la tour de l'abbatiale de Corbie

les 6, 13 et 27 mai à 15h30

4€ (tarif plein)

Réservation conseillée



Visite guidée de l'abbatiale de Corbie

les 6, 13 et 27 mai à 14h30

5€ (tarif plein) / 3€ (tarif réduit)

Réservation conseillée

Découvrez le programme de l'ANZAC DAY 2023

Chaque année, le 25 avril a lieu l'ANZAC DAY pour célébrer la mémoire des soldats australiens et néo-zélandais (ANZAC) qui ont combattu lors de la Première Guerre mondiale.



Cérémonie de l'ANZAC Day :

🕒 Horaires :

3h00 : Ouverture du site du Mémorial national australien.

4h00 : Début du programme de pré-service

5h30 : Début du service officiel de l'Anzac Day Dawn

6h30 : Fin du service

8h30 : Commémoration au monument aux morts de Villers-Bretonneux

7h30 - 8h : Petit déjeuner Anzac Day à Le Hamel (Réservation au 06 76 86 22 93)

9h30 : Concert de la Puldeney Grammar School

📍 **Lieu** : au Mémorial National Australien situé entre Fouilloy et Villers-Bretonneux.

Inscription

obligatoire pour assister au service officiel :



📍 **Concert et Chorale Gipsland Grammar à l'Eglise de Le Hamel 20h**

Mercredi 19 avril à 20h

📍 **Stand d'informations touristiques au Mémorial National Australien**

Dates : le 22, 23, 24 et 25 avril 2023

📍 **Exposition : Du samedi 22 au Mardi 25 avril à la Salle Victoria de Villers-Bretonneux**

Samedi 22 avril :

- Marche thématique "Sur le champ de bataille de Villers-Bretonneux" : départ 9h45 de la gare de Villers-Bretonneux
- Initiation au Football Australien pour les enfants (14h) et séance légère d'entraînement (15h30) – stade Timmerman

Dimanche 23 avril : Match football australien

- Marche des équipes à travers la ville (Ecole Victoria - stade) : 10h15
- Match féminin : 11h30
- Match masculin : 13h35
- Présentations : 15h50



Nouveauté Découvrez le Val d'occas'

Mise en vente d'objets de seconde main par l'association Les Astelles en déchetterie de Villers-Bretonneux.

Val d'occas' démarre en mai !

→ Des espaces recyclerie sont installés dans les déchetteries du Val de Somme en partenariat avec l'association Les Astelles.

Ils vous permettent de déposer des objets pouvant encore servir mais dont vous n'avez plus l'utilité.

→ L'association de réinsertion, Les Astelles, réalise la collecte des objets déposés dans les espaces recyclerie des déchetteries, le tri des articles à réparer et de ceux en bon état, puis les réparations nécessaires.

Une fois les objets remis sur pieds, ils sont mis en vente à prix attractifs dans la boutique située à Amiens.

→ La Communauté de Communes met en place des ventes éphémères mensuelles à partir du mois de mai afin de donner la possibilité à ses usagers d'accéder plus facilement à ces objets de seconde main.



Prochaines dates :

14 mai, 11 juin et 9 juillet, de 9h à 16h
à la déchetterie de Villers-Bretonneux.



La fiscalité des déchets sous surveillance

Le coût de la gestion des déchets augmente sans cesse mais il n'y aura pas d'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en 2023 grâce au tri efficace des habitants du Val de Somme.

Comme l'ont souhaité les élus de la Communauté de Communes à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaire, le taux d'imposition relatif aux déchets restera stable.

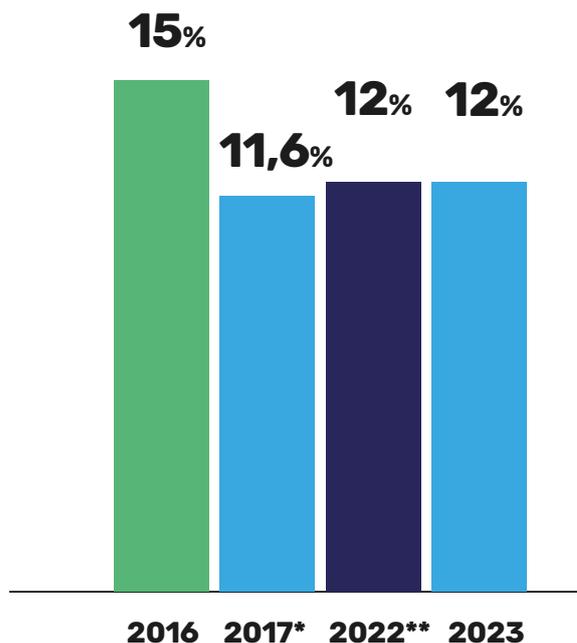
Avec un effort de tri remarquable, les habitants du Val de Somme avaient réussi à baisser le volume dès la mise en place de la TEOMI de 1000 tonnes par an.

Tout ce qui n'est pas trié et valorisé est enfoui en décharge et fortement taxé (cela fait augmenter la TGAP). La seule solution pour maîtriser les coûts est de continuer à trier de façon efficace avec un objectif, diminuer les ordures ménagères de 100 tonnes en 2023 sur l'ensemble des 33 communes.



Centre d'enfouissement SECODE Sains-en-Amiénois.

Evolution du taux de la TEOMI



*mise en place de la TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative)
 ** hausse due à l'augmentation programmée de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes)

Passage aux horaires d'été des déchetteries

Du 1er avril au 31 Octobre les déchetteries sont ouvertes le vendredi jusqu'à 19h.



	ÉTÉ Du 1 ^{er} avril au 31 octobre	
	Corbie	Villers-Bretonneux
Lundi	9h-12h / 14h-18h	14h-18h
Mardi	Fermée	
Mercredi	9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-18h
Jeudi	Fermée	
Vendredi	9h-12h / 14h-19h	9h-12h / 14h-19h
Samedi	9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-18h
Dimanche	9h-12h	9h-12h

Le jardinage et les barbecues sont de retour !

La saison du jardinage et des barbecues est lancée ! Continuons de trier tout en profitant des beaux jours.

Jardinage :

Cette activité rime avec « ressources » plutôt qu'avec « déchets ».

→ **Gazon et tailles de haies** : peuvent être réutilisés directement dans le jardin soit par mulching (ne collectez pas le gazon lors de la tonte, il servira de fertilisant à votre pelouse) ou en paillis (pour couvrir les pieds de vos plantations et ainsi conserver l'humidité).

→ **Bois issu de taille d'arbres (branche, brindille)** : utile pour démarrer un barbecue ou la cheminée en hiver !

→ **Les outils de jardin et les pots de fleurs que vous n'utilisez plus ou usés** : une seconde vie les attends en déchetterie dans des bacs dédiés

→ **Les bidons d'engrais, boîte d'insecticides, bombes aérosol d'insecticide** : en déchetterie, à remettre au gardien pour être gérés de manière adaptée.



Pensez aux solutions naturelles :

- Engrais : compost, purin de plantes
- Insecticide : purin d'ortie, décoction d'ail, savon noir



Barbecue :

Les beaux jours reviennent et avec eux les envies de plein air.

Vous ressortez du garage chaises longues, barbecue, balançoires et parasols remisés depuis l'automne... Souvent, tout s'est bien passé pour eux pendant cette période d'hivernage, parfois l'humidité et les rongeurs ont fait leur œuvre !

**Avant de jeter, pensez réparation ou nettoyage !
Une brosse et du savon peuvent faire des miracles.**



Enfin installés entre amis autour d'un bon repas au soleil ?

N'oubliez pas les bons gestes :

- **vaisselle et serviettes lavables** et non jetables,
- **triez ce qui peut l'être** : Emballages dans le bac jaune, verre dans les points d'apports volontaires dédiés...
- **compostez vos restes de repas**



Le réseau répar'acteur, les associations de réinsertion, les repair'cafés ou encore les applications d'entre-aide entre voisins peuvent être source de solutions.

Si malgré tous vos efforts l'objet n'est pas réparable ou n'a plus d'utilité à vos yeux, il sera alors le bienvenu en déchetterie ou il sera valorisé ou réutilisé, tout comme les outils de jardinage.

→ <https://www.reparateurs.artisanat.fr/>



Tout savoir sur les actes d'urbanisme

Le service instruction droits des sols de la Communauté de Communes du Val de Somme étudie l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme pour s'assurer de la conformité des projets avec les lois en vigueur.



Le maire reste décisionnaire de la délivrance ou non des autorisations.

En 2022,
1 609
dossiers
instruits



📌 Bon à savoir : Le service a un rôle de conseil

Vous pouvez consulter le service avant de déposer vos documents. Vous serez ainsi assuré de déposer la demande correspondante à vos besoins.

Les professionnels auxquels vous faites appel, peuvent également consulter le service.

Permanence téléphonique et sur rdv :

Mardi et jeudi de 9h à 11h30 au 03 22 96 35 50

Qu'est-ce qu'une demande d'acte d'urbanisme ?



Que vous réalisiez une maison, un agrandissement, une clôture, une piscine, un abri-jardin, une démolition ou une modification de la façade, vous devez déposer une demande d'autorisation d'urbanisme.

Une autorisation d'urbanisme permet de s'assurer que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. Le type de la demande peut varier suivant la nature et la localisation du projet (permis ou déclaration préalable de travaux). Avant de démarrer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux (pour une construction neuve par exemple).

Pourquoi est-ce obligatoire ?

La déclaration des travaux permet de déterminer la valeur locative cadastrale qui sert de base d'imposition aux divers impôts locaux.

Une nouvelle construction, une démolition, un agrandissement ou un changement de type de catégorie doivent être déclarés.

Type d'autorisation d'urbanisme :

- Certificat d'urbanisme
- Déclaration préalable de travaux (DP)
- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Permis modificatif d'un permis de construire ou d'aménager
- Permis de démolir
- Transfert d'un permis de construire ou d'aménager

Construire sans autorisation : Quels sont les risques ?

La réalisation de travaux sans autorisation préalable ou non conforme à l'autorisation délivrée (permis de construire, d'aménager, de démolir ou déclaration préalable) constitue une infraction au code de l'urbanisme pouvant faire l'objet de poursuites judiciaires.

Lorsque le maire, autorité administrative compétente pour délivrer les autorisations d'urbanisme, a connaissance d'une infraction, il est tenu d'en faire dresser un procès-verbal.

Le tribunal peut alors exiger l'arrêt des travaux : démolition de la construction ou régularisation.

En cas d'infraction, le code de l'urbanisme prévoit une amende de 1 200 € minimum. D'autres sanctions peuvent être appliqués en fonction des cas.



Lexique de l'urbanisme

Qu'est-ce que la déclaration d'ouverture de chantier (DOC) ?

➤ Suite à la réception de votre autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager), vous devez faire votre DOC.

Ce document signale le commencement du chantier à votre mairie et doit obligatoirement être déposé dès le début de vos travaux.

Qu'est-ce que la déclaration d'achèvement et de conformité des travaux (DAACT) ?

➤ Pour les travaux nécessitant une déclaration préalable de travaux ou un permis de construire, elle permet de signaler à la mairie la fin du chantier.

Il n'y a pas de limite de dépôt pour ce document mais tant qu'il n'a pas été déposé les travaux peuvent être contestés.

A noter : Lors du dépôt de la DAACT, vous devez déposer l'attestation de conformité de votre projet par rapport à la réglementation thermique (RT 2012 ou RE 2020).



www.service-public.fr

www.cadastre.gouv.fr/

www.geoportail.gouv.fr/

La réglementation thermique :

www.rt-re-batiment.developpement-durable.gouv.fr

Vos démarches en ligne

1

CRÉER SON COMPTE SUR LE SITE DÉDIÉ

2

COMPLÉTER LE FORMULAIRE CORRESPONDANT À VOTRE DEMANDE

3

AJOUTER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES NÉCESSAIRES

4

SUIVRE L'INSTRUCTION DU DOSSIER ET COMPLÉTER LE DOSSIER SI BESOIN

5

TÉLÉCHARGER LA DÉCISION



Depuis le 1er février 2023 vous avez la possibilité de déposer vos demandes d'urbanisme en ligne.

Pourquoi faire une demande en ligne ?

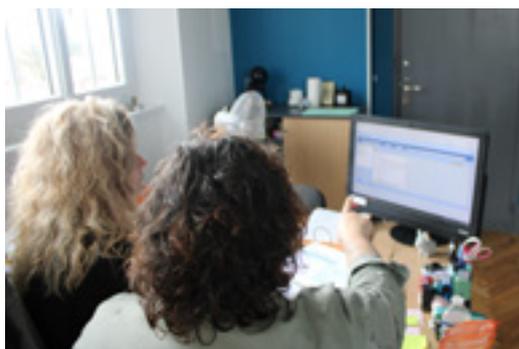
- ▶ Rapide, plus besoin de vous déplacer
- ▶ Facile, laissez-vous guider pour déposer votre dossier

<https://valdesomme.geosphere.fr/guichet-unique>



Les instructrices du service urbanisme ont formé tous les secrétariats de mairie à la dématérialisation

Retrouvez toutes les informations sur valdesomme.com !



Fêtes & animations près de chez vous

Envie de sortir, découvrir, échanger ?

Retrouvez tous les évènements de notre territoire d'avril à juin.

AVRIL

■ BONNAY

Mercredi 19 avril

Soirée jeux avec Bonneeple

20h30-00h30

bonneeple@gmail.com

■ CORBIE

Mardi 4 avril

**Compagnie Les Petites Madames
«Tchekhov Bazar 2»**

20h - La Buanderie

09 80 62 94 6Z

Jeudi 13 avril

**Compagnie des Bestioles
«Sous la neige»**

18h30 - Théâtre Les Docks

03 22 96 43 30



Samedi 15 avril

Les Samedis de la Poésie

15h30 à 16h30

Place de La Neuville

CINÉMA THÉÂTRE LES DOCKS

Mardi 4 avril

"Un homme heureux" 20h30

Mardi 18 avril Cinéma

"Maurice, le chat fabuleux" 15h

Mardi 18 avril Cinéma

"Axtérix et Obélix, l'empire du milieu" 20h30

Du 11 avril au 13 mai

**Exposition d'Elena
Vazenina-Bossen**

Vernissage

Du mardi au samedi de 10h à 12h et
de 14h à 18h

Centre d'Accueil et d'Animation

■ DAOURS

Jeudi 20 avril

Après-midi jeux de société

14 h - 17 h La Cerisaie

03 22 96 35 86

Samedi 22 avril

Loto

19h30 - Salle polyvalente

07 81 20 47 95

■ HAMELET

Samedi 9 avril

Chasse aux œufs

■ LE HAMEL

Vendredi 7 avril

Loto foot Olympique Le Hamel

19h30 - Salle polyvalente

06 41 79 78 28

Samedi 8 avril

Tchekov Bazar

Salle des fêtes - 19h30

03 22 96 91 72

Samedi 15 avril

Le Café Infos des Parents

9 h 30 - 11 h

Samedi 22 Avril

Tournoi U9 Foot à 8

9h30-17h - Stade

06 29 13 79 81 ou 06 41 59 78 28

Du lundi au mercredi 17 au 19 avril

Stage foot junior (5 à 15 ans)

9h30-17h - Stade

06 29 13 79 81 ou 06 41 59 78 28

■ MÉRICOURT-L'ABBÉ

Dimanche 30 avril

Réderie et concours de pétanque

■ PONT-NOYELLE

Samedi 8 avril

Chasse aux œufs

■ RIBEMONT-SUR-ANCRE

Dimanche 30 avril

Bourse aux plantes

9h-17h salle des sports

■ CENTRE SIR JOHN MONASH

Mercredi 5 avril

Atelier familial

présentée par le Musée Jean
et Denise Letaille

Bullecourt 1917 - 14h

MAI

■ AUBIGNY

Vendredi 26 Mai

CINÉMA PLEIN AIR

■ BONNAY

Mercredi 17 mai

Soirée jeux avec Bonneeple

20h30-00h30

bonneeple@gmail.com

■ CACHY

Du samedi au lundi 27 au 28 mai

Fête locale

■ CORBIE

Jeudi 11 mai

Blënd and Blönd and Blönd

«Mariä en chønsons»

20h30 - Théâtre Les Docks

03 22 96 43 30

Mardi 16 mai

Compagnie Metoca
«Ce n'est pas mon genre»
20h La Buanderie
09 80 62 94 66

Mercredi 17 mai

Compagnie Issue de Secours
«Les Tisseurs d'Instants»
18h30 Quartier La Neuville
03 22 96 43 30

CORBIE - UN DIMANCHE AU KIOSQUE

Dimanche 14 mai
«The Beam's»
15h Kiosque

Dimanche 21 mai
«Les Medleys»
15h Kiosque

Dimanche 28 mai
«Peut Qu'Manquer»
11h30 Kiosque

Dimanche 28 mai
«Les Artisans de la soule»
15h Kiosque

Samedi 20 mai

Les Samedis de la Poésie
15h30 à 16h30 Jardin Partagé
d'Étampes (rue Louis Pasteur)

Festival Folk'n Trad

Samedi 27 mai
Philippe Plard Trio et Peut
qu'Manquer
20h30 Théâtre Les Docks

Dimanche 28 mai
Les Gambes ed min pied
et Quatre Quarts
15h Théâtre Les Docks

Dimanche 28 mai

Ren'Car à Corbie
10h à 13h - Parking de la mairie

Du 16 mai au 8 juillet 2023

Exposition de Sandra Leclercq
Du mardi au samedi de 10h à 12h
et de 14h à 18h
Centre d'Accueil et d'Animation

■ GENTELLES

Lundi 8 mai
Réderie et fête locale

■ HAMELET

Samedi 14 mai
Rederie et fête locale

■ LE HAMEL

Lundi 1er mai
Loto Un Pour Tous
13h30 - Salle Polyvalente
06 81 36 63 32

Vendredi 5 mai
Loto foot Olymique
19h30 - Salle Polyvalente
06 41 79 78 28

Jeudi 25 mai
Marché des créateurs
Salle polyvalente
06 76 86 22 93

■ VILLERS-BRETONNEUX

Samedi 13 mai
Le parc s'anime
10h - 12h30 et 13h30-19h
Parc de Villers-Bretonneux

Dimanche 14 mai
Val d'occas'
9h-16h Déchetterie
de Villers-Bretonneux
environnement@valdesomme.com

JUIN

■ AMIENS

Lundi 5 juin
**Visite du centre de tri
des emballages**
Apm Centre de tri VEOLIA
environnement@valdesomme.com

■ CORBIE

Samedi 3 juin
**Soirée soul avec Bogdan Clarks et
l'Ensemble Musical de Corbie**
20h30 Théâtre Les Docks
03 22 96 43 30

CORBIE - UN DIMANCHE AU KIOSQUE

Dimanche 4 juin
«Didier Décle» 15h Kiosque

Dimanche 11 juin
Un Dimanche au Kiosque avec
«Yann's Voices» 15h Kiosque

Dimanche 18 juin
Un Dimanche au Kiosque avec
«Tohu Bohu» 15h Kiosque

Mercredi 21 juin
«EMC» 19h Kiosque

Dimanche 25 juin
Un Dimanche au Kiosque avec
«En Plein Choeur» 15h Kiosque

■ LE HAMEL

Samedi et dimanche 3 et 4 juin
Loto Soleil pour enfant
19h samedi et 13h30 dimanche
Salle polyvalente

Vendredi 9 juin
**Loto ALLEZ LES BLEUS
ET BLANCS**

Samedi 10 juin
**Spectacles de rues
et transhumance**

Dimanche 11 juin
Réderie

Samedi au mardi 10 au 13 juin
**Fête locale, réderie et spectacles
de rue**

■ MARCELCAVE

Vendredi à Dimanche 2 au 4 juin
**Spectacle de l'atelier théâtre
de Marcelcave**

■ SAILLY-LE-SEC

Vendredi 9 juin
Conférence sur la photo
20h Salle Périscolaire
07 71 94 19 86 association.
saillylesec@gmail.com



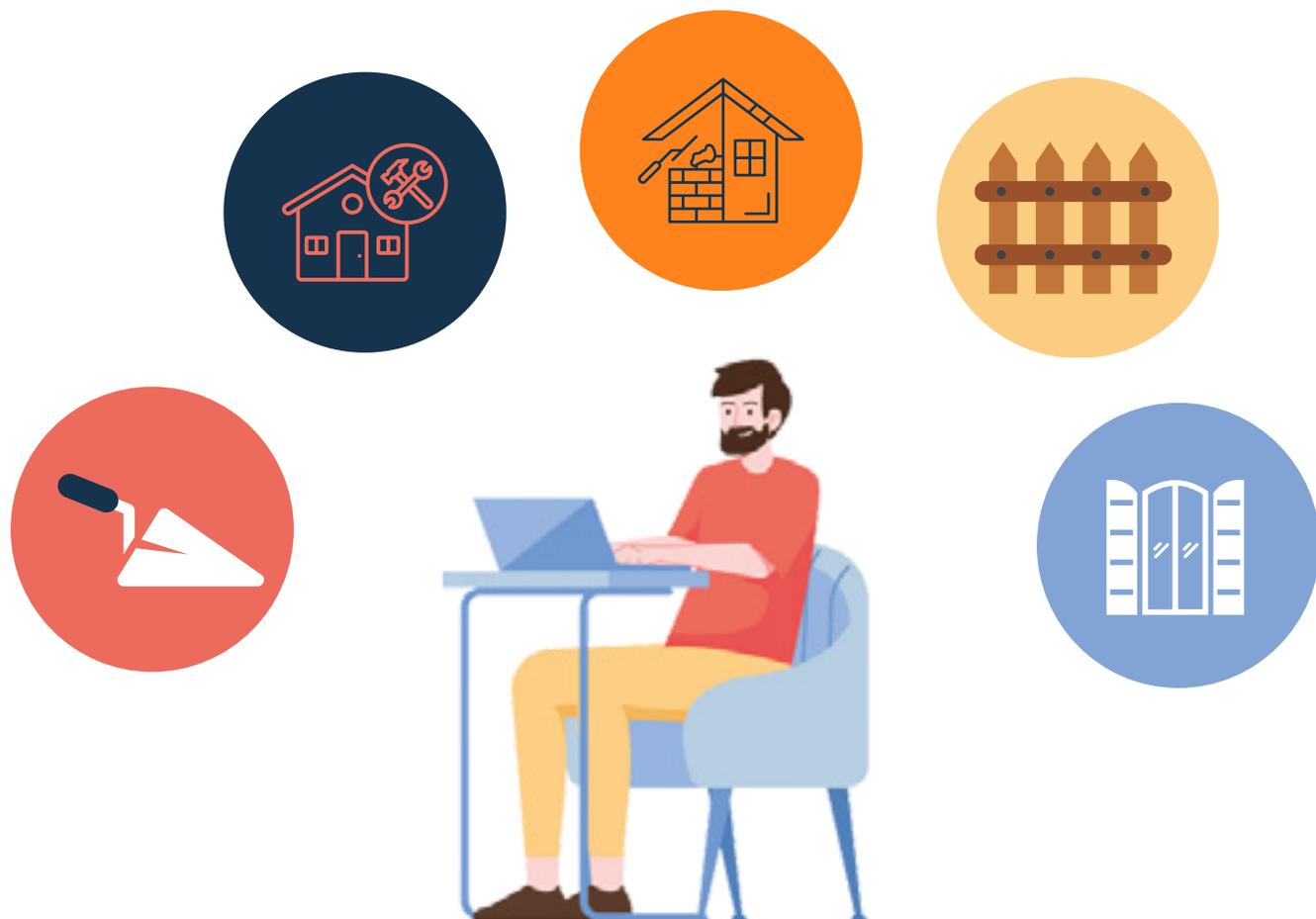
Retrouvez toutes
les animations de
vos communes sur :

valdesomme.com

VAL DE SOMME MON MAG' | ANIMATIONS

Mes démarches d'urbanisme en ligne

Vous avez la possibilité de déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne.



Pourquoi favoriser la démarche en ligne ?

Rapide, plus besoin de vous déplacer

Facile, laissez vous guider pour déposer votre dossier

Pratique, suivez l'instruction du dossier à tout moment



<https://valdesomme.geosphere.fr/guichet-unique>